



RAPPORT DE GESTION

**ANNUEL
AU 31 DÉCEMBRE 2010**

Québec, avril 2011

Mot du président

Jamais dans son histoire la société Robex ne s'est autant approchée de son but ultime de production qu'en 2010. L'année a été remplie de dénouements positifs qui ont fait avancer la société dans ses projets, particulièrement dans celui de mettre en production le gisement de Nampala, qui a été l'un des principaux objectifs poursuivis par la société durant l'année.

Les étapes réalisées pour mener à bien ce projet, telles que les études environnementales, les études topographiques et les études hydrologiques se sont déroulées sans embûche. De plus, la campagne de 192 sondages complétée sur le permis a révélé des résultats au-delà des attentes. Ces derniers seront inclus dans le nouveau calcul de la ressource présentement en cours.

Avec l'achèvement de ces travaux, Robex a pu octroyer, vers la fin de l'année, le contrat de la réalisation de l'étude de faisabilité à la firme Bumigeme. L'étude a pour but de confirmer la viabilité économique d'une exploitation minière à ciel ouvert par le biais d'une usine de traitement au cyanure de 5000 tonnes par jour. La firme d'ingénierie et d'experts-conseil Met-Chem a quant à elle été mandatée pour réaliser le plan minier de l'étude de faisabilité.

Durant l'exercice 2010, la société a aussi réalisé deux financements totalisant 770 000\$. En considérant aussi les bons de souscriptions qui ont été exercés et les 3 millions \$ obtenus au début de 2011, Robex est présentement dans une excellente situation financière.

Concernant les possibilités de Joint Venture et de financement, notre participation au Congrès PDAC (International Convention, Trade Show and Investors Exchange) à Toronto, ainsi qu'au Denver Gold Group show à Zurich ont ouverts de nouvelles opportunités. Nous poursuivons présentement des discussions avec des compagnies majeures qui ont manifesté de l'intérêt envers les projets de Robex.

Robex a aussi su maintenir d'excellentes relations avec le gouvernement malien en s'acquittant de ses engagements et en démontrant son implication dans la collectivité. Une route de 35 km a d'ailleurs été construite par Robex, facilitant aux habitants de Diangounté l'accès à leur village. La société a aussi récemment mis à la disposition de deux villages de la région de Nampala des puits d'eau potable, ainsi que des ordinateurs et des imprimantes. Cette donation a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage télévisé sur la chaîne nationale malienne.

En 2010, M. Jacques Trottier, docteur en géologie, et M. Richard Faucher, ingénieur spécialisé en métallurgie, se sont joints au conseil d'administration, renforçant ainsi de façon considérable l'équipe technique de la société. L'apport de ces deux spécialistes élève la crédibilité de Robex et leurs connaissances et leurs compétences sont un atout considérable pour la société. M. Jean-Claude Morel, qui s'est joint à l'équipe en janvier 2011 comme Vice-président exécutif, contribue lui aussi grandement à renforcer l'équipe, grâce à son expérience notable au sein de l'ONU et sa grande expertise en planification et gestion de projets pluridisciplinaires en milieux complexes, dont plusieurs sur le continent africain.

Robex entame l'année 2011 avec beaucoup de motivation et toute l'équipe est grandement encouragée par les bonnes nouvelles et les dénouements positifs qui surviennent. Les résultats obtenus lors des travaux, combinés aux taux record qu'atteint présentement le prix de l'or, permettent à Robex de croire que ses objectifs de production pourront se réaliser dans un avenir rapproché.

Au nom de toute l'équipe, je tiens à remercier nos actionnaires pour leur soutien, et leur confiance. Faire en sorte de leur offrir un bon rendement au cours de la prochaine année restera l'un de nos principaux objectifs.



André Gagné
Président et Chef de la direction



PROFIL ET SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

ROBEX est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier dont les actions se transigent au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4) et aux États-Unis (OTC-RSRBF). Robex est actuellement titulaire de neuf permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3^e plus important pays producteur d'or en Afrique. Trois des permis de Robex sont situés au sud du Mali (Mininko, Kamasso et N'Golopène) tandis que les six autres se situent à l'ouest du pays (Diangounté, Sanoula, Kolomba, Moussala, Wili-Wili et Wili-Wili Ouest). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces permis, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères.

Les permis prioritaires de Robex sont ceux de Wili-Wili et Wili-Wili ouest, Diangounté ainsi que celui de Mininko, lequel contient, sur le gisement Nampala, une ressource indiquée de 290 000 onces, ainsi qu'une ressource inférée de 419 000 onces sur la lentille 100 et 86 000 onces sur les lentilles 200 et 300, pour un total de 795 000 onces à des teneurs variant autour de 1g/t (conforme à la norme 43-010).

Au cours de l'année 2010, Robex a mené plusieurs travaux qui visaient à la conduire vers le commencement de son étude faisabilité sur le projet de Nampala. Deux campagnes de forages ont été menées dans le but d'augmenter la ressource et de confirmer l'extension nord-est de la lentille 100. Les campagnes ayant été concluantes, le contrat pour la réalisation de l'étude de faisabilité a été octroyé vers la fin de l'année à la firme d'ingénieurs conseil de renom Bumigeme. Cette étude a pour but de confirmer la viabilité économique d'une exploitation minière à ciel ouvert par le biais d'une usine de traitement au cyanure de 5000 tonnes par jour.

Des contrats concernant les études hydrologiques et géophysiques, l'étude environnementale ainsi que l'étude topographique du gisement ont aussi été attribués pour en arriver à cette étude de faisabilité (voir communiqué du 18 octobre pour les détails).

Lors de l'exercice 2010, Robex a aussi reçu les résultats des tests métallurgiques effectués sur le minerai, qui ont donné d'excellents résultats. En effet, ceux-ci ont révélé des taux de récupération impressionnants d'une moyenne de 89% avec une très basse consommation de cyanure, inférieure à 0,33kgm/t. Ces tests ont été effectués sur les échantillons minéralisés provenant du dernier programme de forage inversé sur le projet Nampala. La très basse consommation de cyanure et de chaux durant les essais au laboratoire de la compagnie SGS laisse entrevoir une opération minière simplifiée avec un minimum de concassage et de broyage requis pour seulement une fraction du minerai extrait, le reste étant alimenté directement aux réservoirs de cyanuration. La majeure partie du projet pourrait donc être développée localement et exécutée à un moindre coût en capital qu'une exploitation avec dynamitage (hard rock).

De plus, la direction de Robex a continué ses efforts de promotion de la société et de ses projets les plus porteurs, dans un objectif de financement et de développement de partenariats stratégiques. Deux financements privés sans intermédiaire totalisant 770 000\$ ont été complétés. Ces entrées de fonds ont permis à Robex de poursuivre les étapes nécessaires au développement futur du gîte de Nampala et de poursuivre ses travaux sur ses autres projets jugés prioritaires tel que Wili-Wili et Diangounté.



Robex a aussi procédé à l'embauche de personnel pour l'exécution des travaux de terrain et a approfondi l'analyse de ses besoins en ressources humaines afin de solidifier son équipe et de s'entourer des meilleures ressources possibles pour l'exécution des nombreuses étapes déterminantes à venir dans les prochains mois.

En ce qui concerne les permis Wili-Wili et Wili-Wili ouest, l'équipe de Robex avait mobilisé, au mois de mai 2010, l'une de ses deux foreuses acquises par la société afin d'entreprendre une campagne de forages, prévu pour un total de 5 000 mètres, avec l'idée d'aller tester la nouvelle zone prometteuse de Hamdalaye, zone découverte récemment au nord des permis et envahie par un grand nombre d'orpailleurs, ainsi que la zone Fandou située dans la partie sud des permis, anomalie aurifère de 2,8 km X 600 m. découverte lors des travaux exécutés en 2006 et 2007. Cette campagne de forages en circulation inversée, débutée en mai, a dû être interrompue en raison d'un début de saison des pluies inhabituellement précoce. Jusqu'à maintenant, 500 mètres de forages ont pu être exécutés.

Des renseignements supplémentaires concernant Robex peuvent être obtenus sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société ainsi que sur le site web de Robex au www.robexgold.com.

REVUE DES ACTIFS MINIERES DU MALI

Avertissement – énoncés prospectifs

Cette section contient des énoncés prospectifs concernant les travaux et budgets prévus pour les programmes d'exploration qui dépendent de la capacité de Robex à obtenir de nouveaux fonds. Malgré le fait que Robex ait toujours réussi à lever des fonds dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle pourra le faire encore dans l'avenir.

PERMIS DE MININKO: GÎTE DE NAMPALA

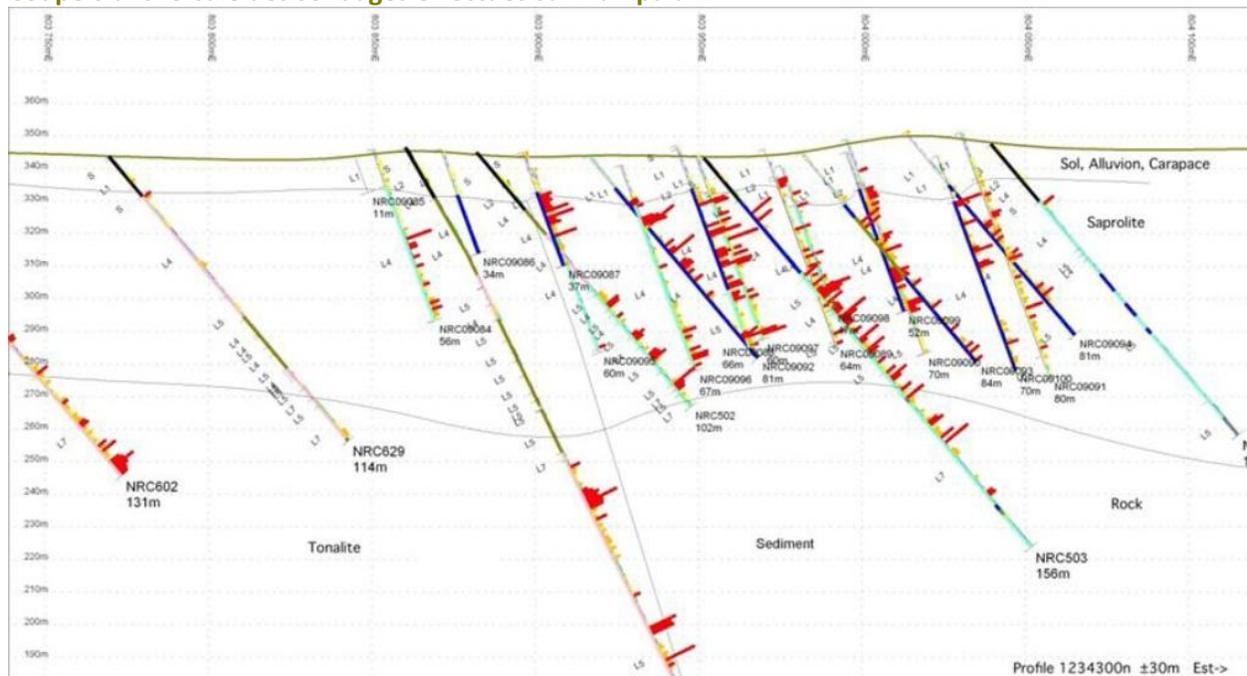
Avec la présence du gîte de Nampala, le permis de Mininko (62,0 km²) est le plus avancé des neuf permis détenus par Robex au Mali. En 2007, le calcul de ressources complété par la firme de consultants australienne RSG (maintenant Coffey Mining) sur le gîte aurifère de Nampala a permis de produire une étude 43-101 qui confirmait la présence d'une ressource présumée (inférée) de 760 000 onces d'or, soit 26 872 millions de tonnes @ 0,9 g/t (teneur de coupure de 0,5 g/t). De plus, les forages réalisés en novembre de la même année ont confirmé la continuité de la minéralisation et une augmentation des teneurs en profondeur.

À l'automne 2009, les experts en génie minier de la firme de Québec GENIVAR ont passé en revue les données de l'étude préparée par Coffey Mining et du modèle en blocs en trois dimensions de la minéralisation contenue dans le gîte aurifère de Nampala. L'étude en plans et en sections complétée par GENIVAR a permis de mieux comprendre la distribution anticipée de l'or dans les trois lentilles minéralisées qui composent le gîte. Dans l'état actuel des connaissances, les lentilles 200 et 300, qui se sont développées dans la partie centrale et ouest du gîte, comprennent des ressources estimées à 15 000 onces d'or et 71 000 onces d'or respectivement. Bien que la concentration et la distribution de l'or dans ces lentilles ne représentent pas un potentiel économique immédiat, la lentille 100, développée sur le flanc est du gîte, serait quant à elle l'hôte d'une ressource estimée de 675 000 onces d'or contenu dans 22 539 Mt de minerais à une teneur moyenne de 0,93 g/t Au. Ces ressources sont distribuées entre la surface et une profondeur explorée de 150 m. L'analyse de Genivar a aussi permis de constater que 256 000 des 760 000 onces estimées lors de l'étude de Coffey Mining se trouvaient dans la zone altérée et supérieure du gîte près de la surface, au dessus de la roche fraîche. Veuillez noter que, selon les normes NI 43-101, les données exprimées ci-haut sur la distribution des ressources entre les trois différentes lentilles sont extrapolées d'une base insuffisante d'exploration nécessaire afin de déterminer avec certitude la quantité et la teneur moyenne.

Ce travail d'analyse des ressources contenues dans le gîte de Nampala a été suivi, à la mi-novembre 2009, d'une campagne de définition des ressources par forage en circulation inversée de 7 500 mètres avec l'intention d'arriver à une reclassification des ressources de présumées à indiquées et mesurées. Au cours du premier trimestre de 2010, Robex a obtenu et compilé les résultats d'analyses de laboratoire (voir communiqué du 18 février 2010 pour les résultats détaillés) et, au mois de juin dernier, Robex fut heureuse d'annoncer qu'une partie des ressources contenues dans la lentille 100, soit 244 000 onces d'or, était maintenant reclassifiée comme « indiquée » au lieu de « présumée (inférée) » (voir communiqué du 28 juin 2010).



Coupe transversale des sondages effectués sur Nampala

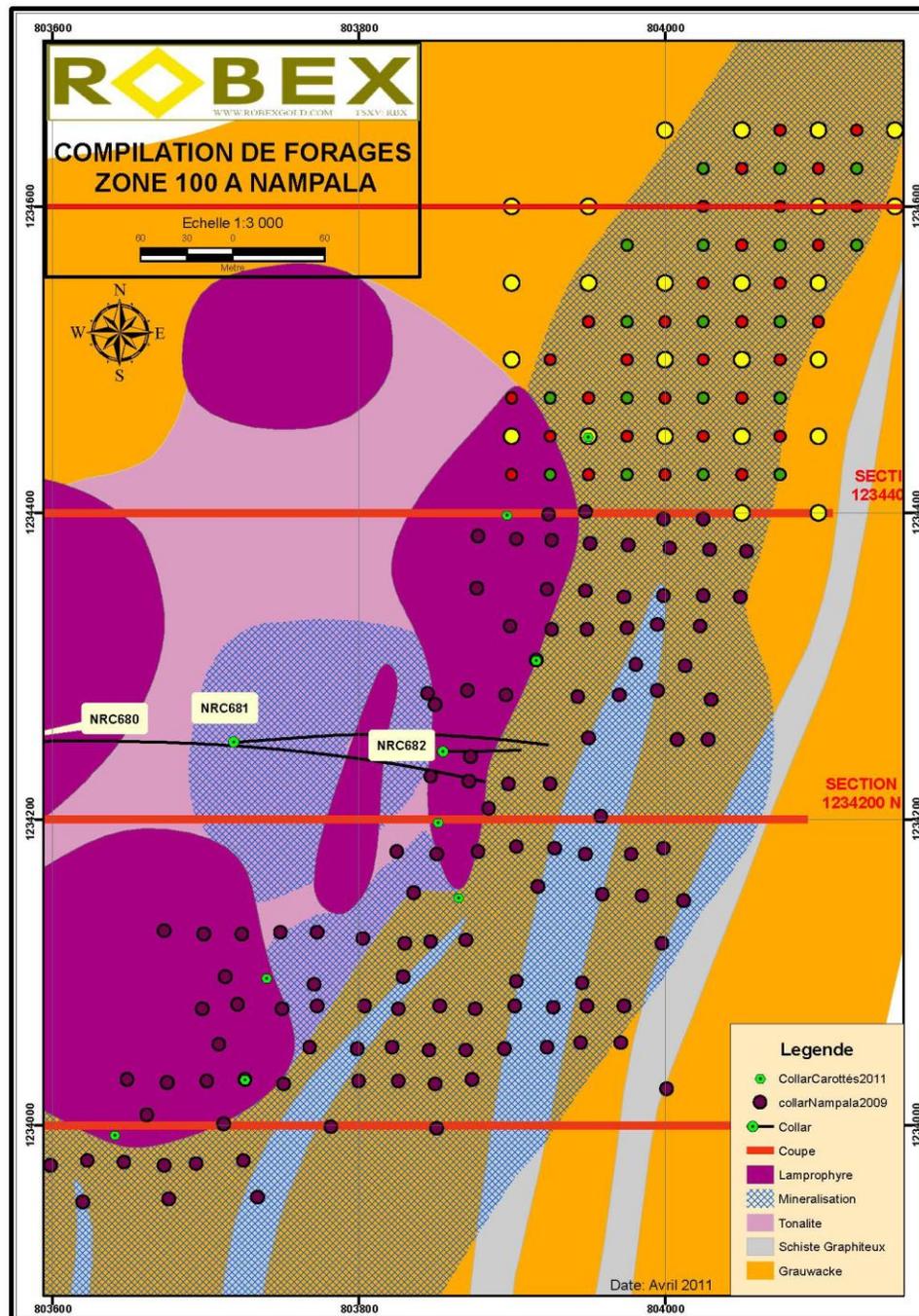


Au cours du troisième trimestre de 2010, Robex a annoncé les résultats des tests métallurgiques effectués sur le minerai, qui ont donné d'excellents résultats. Les résultats de cyanuration démontrent une récupération impressionnante de 88.8% et 89.2% après 48 heures, avec une très basse consommation de cyanure, inférieure à 0,33kgm/t. Un échantillon a été traité tel que reçu sans broyage, avec une granulométrie de 80% moins 140 Microns (100mesh), et l'autre fut broyé à 80% moins 18 Microns (500 mesh). La très basse consommation de cyanure et de chaux durant les essais au laboratoire de la compagnie SGS laisse entrevoir une opération minière simplifiée avec un minimum de concassage et de broyage requis pour seulement une fraction du minerai extrait, le reste étant alimenté directement aux réservoirs de cyanuration. La majeure partie du projet pourrait donc être développée localement et exécutée à moindre coût capital qu'une exploitation avec dynamitage (hard rock). D'autres tests sont présentement en cours au laboratoire de SGS à Lakefield (Ontario, Canada) en vue d'optimiser le traitement du minerai pour en arriver à une récupération optimale de l'or, de définir le degré de libération de l'or dans la fraction supérieure à 200 mailles (74 µ), de déterminer l'indice de broyabilité du minerai, de déterminer la consommation du cyanure et de chaux, et finalement d'étudier la possibilité de réduire le temps de cyanuration à 36 heures.

Dans le but d'initier son étude de faisabilité, Robex a procédé à la réalisation des études hydrologiques et géophysiques, des études environnementales ainsi qu'à l'étude topographique du gisement (voir communiqué du 18 octobre pour les détails). De plus, Robex a aussi effectué une nouvelle campagne de forages en circulation inversée (RC) dans 72 sondages, sur l'extension nord-est de la partie oxydée de la lentille 100, soit entre les sections 400 et 600. Ces forages ont pour but d'augmenter la ressource de la catégorie inférée à indiquée dans la lentille 100, entre la surface et une profondeur d'environ 80 mètres. Robex a reçu les résultats de ces forages au début de 2011 qui ont révélés entre autres des teneurs tels que 3,45 g/t sur 25 mètres et 1,47 g/t sur 57 mètres incluant 3,28 g/t sur 14 mètres. Les campagnes de forages effectuées sur le permis depuis deux ans, totalisant 192 sondages dans la zone oxydée de la lentille 100, visaient à compléter les forages servant à resserrer les mailles aux 25 mètres (tel que



recommandé par la société Coffey Mining dans son rapport 43-101) ainsi qu'à confirmer l'extension nord-est du permis. Robex est présentement dans l'attente du nouveau calcul de la ressource qui inclura ces derniers résultats. La société est confiante d'atteindre son objectif de 350 000 à 375 000 onces d'or dans la zone oxydée. À ce jour, le gisement de Nampala contient une ressource indiquée de 290 000 onces, une ressource inférée de 419 000 onces sur la lentille 100, ainsi qu'une ressource inférée de 86 000 onces sur les lentilles 200 et 300, pour un total de 795 000 onces.



PERMIS WILI-WILI ET WILI-WILI OUEST

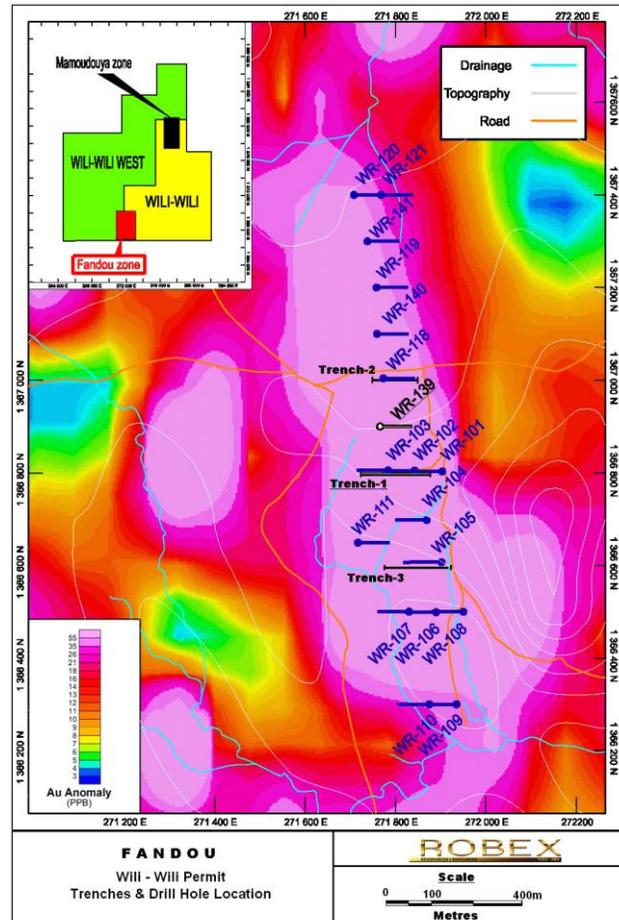
Mise à jour d'une nouvelle zone aurifère

Les permis Wili-Wili et Wili-Wili Ouest sont contigus et couvrent conjointement 270 km². Avec la découverte et mise en valeur de la zone Fandou, ils représentent un actif de premier plan pour Robex. Cette découverte a été faite en 2007 lors d'une campagne de suivi qui comprenait des puits, des tranchées et des sondages RC, le long d'une structure minéralisée kilométrique continue et définie par une anomalie géochimique de sols.

La carte de droite présente la position des forages sur la structure de plus d'un kilomètre.

L'espacement des sondages variant entre 85 et 200 m, est trop grand pour permettre un calcul de ressources à l'heure actuelle. Les puits d'exploration foncés initialement en 2007 confirment en surface la présence de cette zone. Les meilleures valeurs obtenues d'échantillons prélevés au fond de ceux-ci ont donné les valeurs suivantes (Au) : P4 (5.0 g/t); P3 (10.7 g/t); P2 (1.2 g/t); P0 (70.6 g/t); P7 (7.3 g/t). La tranchée-01 dans le centre de l'anomalie avait donné 2,3g/t Au sur 13 m.

Durant le mois de février 2008, des travaux d'exploration consistant au fonçage de 14 puits dans la zone minéralisée ont été complétés là où les forages en RC réalisés en avril 2007 ont donné des résultats en or intéressants, entre autres, le forage WR-139 qui a intersecté une minéralisation de 4,2 g/T sur 22 m. Les meilleurs résultats provenant des puits P-4 et P-10 ont produit 5,9 g/t Au sur 9,0 m et 3,23 g/t Au sur 9,0 m respectivement. De plus, une compilation des structures et des puits d'orpaillage récents et anciens sur une zone de 1,750m x 2,500 m englobant la zone aurifère de Fandou et s'étalant sur les permis Wili-Wili et Wili-Wili Ouest a également fait partie de la campagne de terrain. Cette compilation a permis de conclure que le pendage de la zone Fandou était vertical et que la minéralisation était continue.



Intersections les plus significatives des premiers forages sur Wili-Wili

Section Northing	Métrage N-S		Trou RC no.	Intersection	
	Relat.	Cumul.		g/t	m
1367300	0	0	WR-141	0,96	6,0
1367200	100	100	WR-119	1,09	32,0
			incl.	2,15	8,0
1367100	100	200	WR-140	1,35	6,0
1367004	96	296	WR-118	4,44	5,0
1366900	104	400	WR-139	4,20	22,0
1366808	92	492	WR-101	1,15	7,0
1366808			WR-102	2,50	8,0
			&	4,44	4,0
1366808			WR-103	1,19	6,0
1366695	113	605	WR-104	1,06	14,0
			incl.	1,98	5,0
1366610	85	690	WR-105	1,22	8,0
1366500	110	800	WR-106	1,34	3,0
1366500		800	WR-108	1,02	3,0
1366300	200	1 000	WR-110	1,18	3,0

Avec de tels résultats, soulignés par les découvertes réalisées sur un permis adjacent au sud des limites du permis, les permis Wili-Wili constituent l'un des projets les plus porteurs de Robex. Des visites de terrain effectuées au cours des deux premiers trimestres de 2010 ont permis de constater qu'un grand nombre d'orpailleurs a envahi la zone aurifère Hamdalaye située dans le nord des permis. L'exploitation artisanale intense actuelle semble se faire en profondeur sur une série de veines parallèles et porteuses d'or d'orientation nord-sud et qui peut être suivie sur une largeur de pas moins de 275 m. Cette zone, identifiée par un levé de géochimie de sol complété en 1987 par le BRGM, n'a pas fait l'objet de travaux d'exploration depuis l'acquisition des permis par Robex en 2003. L'équipe est très enthousiaste à l'idée d'aller tester cette nouvelle zone prometteuse ainsi que la zone de Fandou située dans la partie sud des permis, anomalie aurifère de 2,8 km X 600 mètres découverte lors des travaux exécutés en 2006 et 2007 et un programme d'approximativement 5000 mètres de forages a été établi par les géologues de Robex.

Au cours du mois de mai 2010, une des deux foreuses nouvellement acquises par Robex a été mobilisée sur le site des permis Wili-Wili afin de pouvoir débiter la campagne de forages tant attendue. Malheureusement, en raison d'un début de saison des pluies exceptionnellement hâtif cette année, la campagne de forages a dû être interrompue après que seulement 500 mètres de forages purent être exécutés. Les travaux reprendront au début de 2012.

PERMIS SANOULA

Résultats de forage : 2,32 g/t sur 15m

Le permis de Sanoula est localisé au sud des mines Yatela et Sadiola de classe mondiale opérées par le géant minier AngloGold-Ashanti et au nord par la mine de Loulo, le long de la même structure tectonique appelée “sénégal-malien”. Les forages réalisés par Robex, en 2006 et en 2007, ont permis de tester une anomalie géochimique aurifère située au contact d’un corridor qui montre une anomalie de résistivité persistante.

Une campagne de forages en circulation inversée (RC) de 966 mètres, a été réalisée au printemps 2007. La minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L’or se retrouve essentiellement dans des veines de quartz pyritisées fortement inclinées et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gisement de la mine Loulo. Des résultats très significatifs ont été obtenus comme en témoigne le tableau ci-dessous

Tableau des résultats (réinterprété en tenant compte des échantillons composites)

Forage	Échantillon	De	A	m	g/t
SAR021	300061	75	79	4,0	2,08
SAR022	300963	27	31	4,0	1,13
SAR029	300289	21	36	15,0	2,31
SAR030	300334	72	75	3,0	1,76
SAR059	304344	15	18	3,0	5,97
SAR060	304464	82	84	2,0	1,48
SAR061	304437	42	51	9,0	2,80

Aucuns travaux de terrain n’ont été complétés sur ce permis au cours de 2010. Il est prévu, qu’au cours de la prochaine année, 2000 à 3000 m de forages RC y seront complétés afin de continuer la prospection de la zone.

PERMIS KOLOMBA ET MOUSSALA

Kolomba et Moussala sont deux permis contigus, situés au sud-est du gisement d’or Loulo. Ils couvrent conjointement 198 km². Entre 2005 et 2007, Robex a exécuté une série de travaux de prospection sur les 2 permis incluant des forages sur des cibles d’anomalie géochimiques en or.

KOLOMBA : Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m :

- Tr5 : 34m @ 1,03 g/t Au
- Tr6 : 16m @ 1,92 g/t Au
- Tr7 : 34m @ 1,26 g/t Au

MOUSSALA: En 2007, de la cartographie géologique et l’ouverture de deux tranchées, d’une longueur de 100 mètres sur une zone anormale en or située au nord-est du permis, au point de convergence de deux structures identifiées dans le permis Kolomba, au nord de Moussala, ont été entreprises sur la propriété.



Une anomalie géochimique, large de 660 mètres, orientée nord-sud, a été identifiée lors des levés géochimiques. Trois zones anormales sont présentes dont une, plus importante, semble être l'extension des anomalies Bilali et MM-5A identifiées dans Kolomba. Deux zones d'orpaillage se situent dans le secteur nord-est de la concession.

La géologie de la partie sud du permis est différente de celle de la partie nord, et pourrait présenter un potentiel supplémentaire pour une découverte aurifère. Cinq anomalies géochimiques de hautes teneurs réparties sur une bande de 1,5km de largeur sont les cibles principales. Un secteur inexploré de la partie SO du permis est travaillé par des orpailleurs. Ce secteur peu exploré présente beaucoup d'intérêt avec des cibles prêtes au forage.

Aucun travaux de terrain n'ont été faits sur les permis Kolomba et Moussala en 2010, mais Robex prévoit compléter, au cours de la prochaine année, des puits et des tranchées ainsi que 1000 à 3000 mètres de forages sur ces deux permis.

PERMIS DIANGOUNTÉ

Le permis Diangounté, couvrant 52,14 km², est reconnu pour l'importance de l'anomalie géochimique aurifère (Klöckner-1989) qui se situe au pourtour du placer La Corne. Cette anomalie régionale est semblable à celles ayant mené, entre autres, à la découverte du gisement Sadiola situé à une trentaine de kilomètres au nord-est. Les levés géophysiques-sol répondent peu ou mal à la faible épaisseur des zones de failles et à la faible densité des veines minéralisées. Le fait que l'or ne soit pas associé à de l'arsenic représente un défi pour l'exploration géochimique de cette propriété.

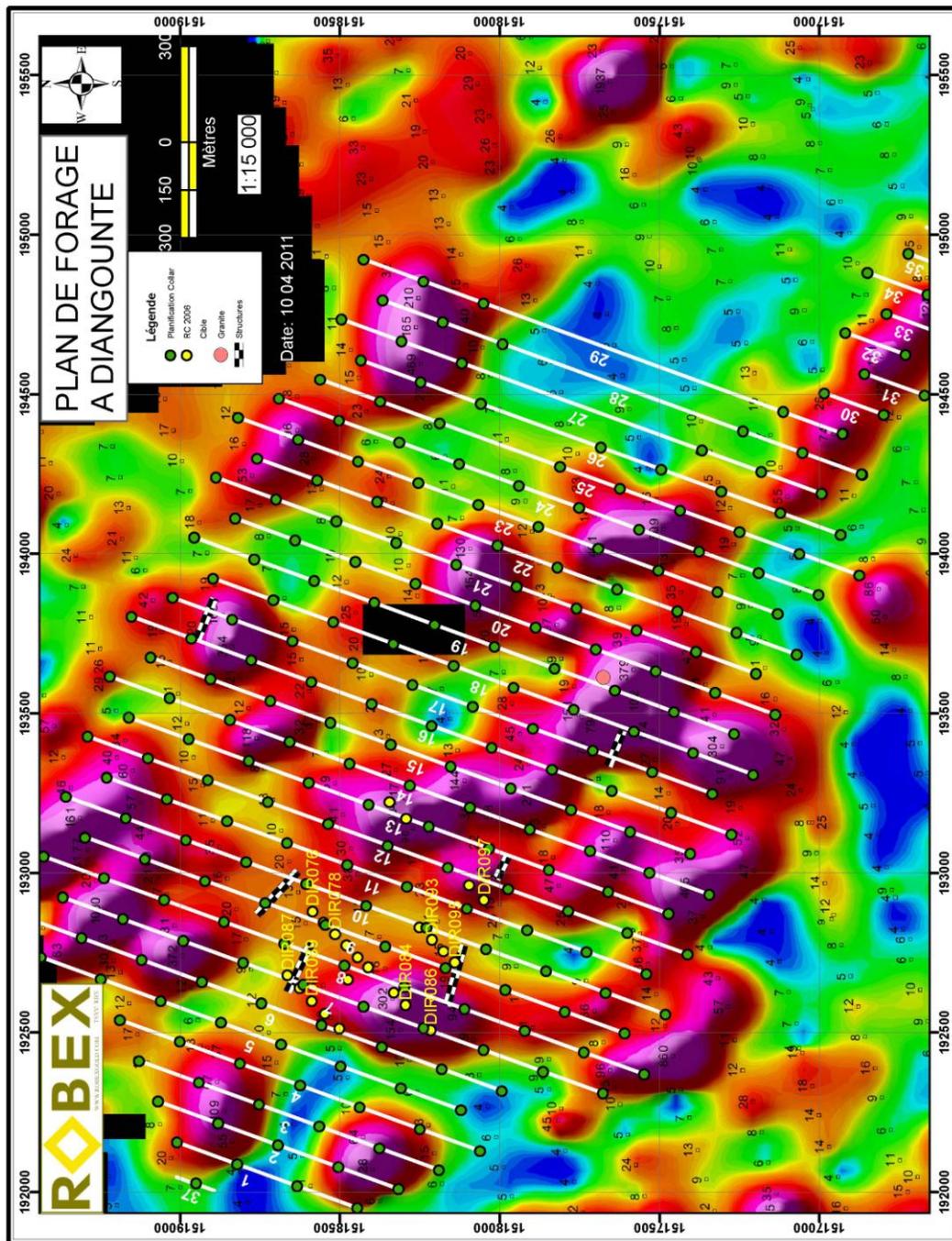
En mai 2006, une série de 24 forages en circulation inversée (2 079 mètres) distribués sur 4 sections entre-espacées de 200m ont été réalisés, par Robex, dans un secteur d'orpaillage intensif. La minéralisation observée dans les excavations des orpailleurs a été confirmée en profondeur dans les forages. Les riches mais étroits corps minéralisés soulignés par ce programme de forage semblent expliquer la présence proximale du placer La Corne, un important gisement d'or alluvionnaire. Quelques intersections de plus d'un gramme par tonne ont été recoupées dont la meilleure était **24.8 g/t sur 6 mètres**, de 27 à 33m dans le sondage DIR097.

Les forages ont recoupé des veines de quartz associées à d'étroits corridors d'orientation sud-est recoupés de failles sub-verticales. Les roches démontrent une intense silicification et séricitisation le long des structures minéralisées et présentent une association de minéraux métalliques composée de pyrite et de chalcopyrite.

Robex n'a fait aucuns travaux sur Diangounté depuis le début de 2010. Toutefois, M. Jacques Marchand, P.Eng. P.Geo, ingénieur géologue et personne qualifiée indépendante, ainsi que M. Abdel Kader Maïga, directeur des opérations de Robex, ont récemment découvert sur ce permis une nouvelle zone regroupant six filons de quartz minéralisés, présentement exploités par les orpailleurs et non répertoriés sur les cartes de Robex. Ces nouveaux filons font partie d'une anomalie géochimique circulaire couvrant 8 km², qui élargirait la zone exploitable découverte par Robex au début des années 2000. Les forages effectués à cette époque avaient entre autres révélé une teneur de 100 g/t sur 3 mètres. Tous ces facteurs ont incité Robex à entamer dernièrement une campagne de 20 000 mètres de forages en circulation inversée (RC) sur le permis.



Plan de forages de Diangounté :



RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

La perte nette s'est élevée à 511 711 \$ (501 403 \$ en 2009), les frais d'exploitation ont atteint 521 021 \$ (523 879 \$ en 2009) comprenant le coût de la rémunération en options d'achat d'actions de 192 375 \$ (77 519 \$ en 2009).

	Au 31 décembre 2010 \$	Au 31 décembre 2009 \$	Au 31 décembre 2008 \$
Revenus	---	---	2 939
Perte nette	(511 711)	(501 403)	(953 965)
Perte nette de base et diluée par action	(0,004)	(0,005)	(0,013)
Actif total	14 100 214	12 989 814	12 038 218

ANALYSE DES DÉPENSES

Description	Exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
	\$	\$
Administration	22 342	39 973
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	192 375	77 519
Honoraires	167 480	184 592
Intérêts et frais bancaires	2 970	7 230
Divulgence et maintien à la Bourse	50 931	48 927
Recherche de financement	46 000	64 000
Publicité et promotion	1 924	33 941
Perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente	32 625	61 772
Perte de change	2 010	3 534
Autres	2 364	2 391
TOTAUX	521 021	523 879

Revenus

Les revenus en 2008 proviennent des revenus d'intérêts sur les fonds disponibles. En 2009 et 2010, il n'y a eu aucun revenu.



Perte nette

- 2010 : Au cours de 2010, la société a octroyé 2 125 000 options d'achats d'action comparativement à 1 500 000 en 2009, ce qui a eu pour effet qu'en 2010 le coût de la rémunération en options d'achat d'actions a augmenté de 114 856 \$ par rapport à 2009. Les frais de recherche de financement ont diminué de 18 000 \$ étant donné qu'en 2009 des efforts supplémentaires avaient été déployés pour l'obtention de nouvelles sources de capital. La dépense de publicité et promotion a diminué de 32 017 \$. En 2009, la société avait fait des efforts particuliers pour augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs. La perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente a diminué de 29 147 \$ par rapport à 2009.
- 2009 : En 2009, il n'y a eu aucune radiation de droits et titres miniers alors qu'en 2008, les radiations de droits et titres miniers totalisaient 862 112 \$. Les frais d'administration ont diminué de 141 351 \$ en 2008 à 39 973 \$ en 2009 principalement parce que les salaires administratifs ont diminué puisque le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. Les honoraires professionnels ont diminué de 46 253 \$ principalement à cause de la diminution des honoraires d'administration. La diminution des intérêts et frais bancaires de 31 476 \$ résulte du fait que la société n'a plus de billet à terme. La perte réalisée sur la disposition des placements disponibles à la vente a connu une hausse de 47 177 \$. Et le coût de la rémunération en option d'achat d'actions a augmenté de 32 206 \$ puisque depuis avril 2009, les options octroyés sont acquises au moment de l'octroi (à l'exception des options octroyés aux conseillers en financement) ce qui a pour effet que la dépense de rémunération est totalement constatée au moment de l'octroi. Les frais de recherche de financement ont augmenté de 47 372 \$ étant donné les efforts déployés pour l'obtention de nouvelles sources de capital.
- 2008 : La perte nette comprend des radiations de droits et titres miniers de 862 112 \$ et un gain sur prescription de dette de 538 398 \$. Des pertes sur disposition de droits et titres miniers de 28 802 \$ ont été encourues ainsi que des pertes sur disposition de placements de 14 595 \$ en 2008. Les frais d'administration ont augmenté de 104 648 \$ en 2007 à 141 351 \$ en 2008 mais furent compensées par une diminution des honoraires passant de 301 451 \$ en 2007 à 230 845 \$ en 2008. Des diminutions importantes dans les frais de recherche de financement passant de 58 840 \$ en 2007 à 16 628 \$ en 2008 et dans les frais de publicité et promotion qui étaient de 71 987 \$ en 2007 à 12 901 \$ en 2008 afin de s'adapter aux conditions financières difficiles. Le coût de la rémunération en options d'achat d'actions fut réduit de 231 199 \$ en 2007 à 45 313 \$ en 2008. Un intérêt théorique sur la débenture émise en 2008 fut comptabilisé au montant de 4 502 \$.



Actif total

2010 par rapport à 2009

- En 2010, la société a réalisé deux financements totalisant 770 000 \$ alors que les deux financements de 2009 totalisaient 1 750 000\$.
- Il n’y a pas eu d’acquisition de droits et titres miniers en 2010 alors qu’en 2009, les acquisitions totalisaient 48 152 \$.
- Les dépenses d’exploration et de développement des permis ont totalisé 1 061 793 \$. Les travaux d’exploration ont été principalement effectués sur les propriétés de Mininko et de Wili-Wili.
- Suite à l’achat d’équipements de forage, les immobilisations corporelles ont augmenté de 250 070 \$.
- Les placements ont été liquidés pour 6 368 \$ en 2010 par rapport à 12 427 \$ en 2009.

2009 par rapport à 2008

- En 2009, la société a réalisé deux financements totalisant 1 750 000 \$ alors qu’en 2008, il n’y en a eu aucun.
- La débeture d’un montant de 100 000 \$ a été remboursée au cours de 2009.
- L’acquisition de droits et titres miniers en 2009 a été de 48 152 \$ comparativement à 158 891 \$ en 2008.
- Des placements ont été liquidés pour 12 427 \$ en 2009 par rapport à 64 551 \$ en 2008.
- Les dépenses d’exploration ont totalisé 610 272 \$. Les travaux d’exploration ont été principalement effectués sur la propriété de Mininko.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(000\$ sauf perte/action)	2010				2009			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	0	0	0	0	---	---	---	---
Perte nette	(236)	(39)	(134)	(102)	(107)	(92)	(192)	(110)
Perte nette par action	(0,002)	(0,000)	(0,001)	(0,001)	(0,001)	(0,001)	(0,002)	(0,001)



ANALYSE DES DÉPENSES

Description	Quatrième trimestre se terminant le 31 décembre	
	2010	2009
	\$	\$
Administration	6 710	5 284
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	104 625	---
Honoraires	44 518	46 263
Intérêts et frais bancaires	975	1 541
Divulgaration et maintien à la Bourse	13 805	5 772
Recherche de financement	41 000	6 000
Publicité et promotion	(663)	14 574
Perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente	32 625	40 069
Perte de change	2 010	3 534
Autres	893	(518)
TOTAUX	246 498	122 519

Les variations des pertes trimestrielles s'expliquent comme suit :

- 2010-T4** Le perte nette du quatrième trimestre est de 236 132 \$ comparativement à 107 888 \$ en 2009. La variation la plus importante résulte du coût de la rémunération en options d'achat d'actions qui est de 104 625 \$ pour le quatrième trimestre de 2010. Il n'y a eu aucun coût de rémunération en options d'achat d'actions pour le quatrième trimestre de 2009. Les frais de recherche de financement ont également été plus élevés de 35 000 \$ par rapport au quatrième trimestre de 2009. La société est à la recherche de solution de solution financière à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali. La dépense de publicité et promotion a diminué de 15 237 \$ par rapport au quatrième trimestre de 2009. En 2009, la société avait fait des efforts particuliers pour augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs. La perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente a diminué de 7 444 \$ par rapport à 2009
- 2010-T3** La perte nette du troisième trimestre de 2010 est à 38 974 \$ alors qu'elle était de 91 763 \$ en 2009. Les variations les plus importantes résultent de la baisse des frais d'administration, des honoraires, des frais de divulgation et maintien à la Bourse et des frais de recherche de financement. En 2010, les dépenses d'administration n'incluent pas de dépense d'assurance. Les honoraires aussi ont connu une diminution en raison de la capitalisation, à titre de frais d'exploration reportés, des honoraires de professionnels dont les services contribuent directement au développement des propriétés au Mali et en raison de la diminution des honoraires légaux. Pour ce qui est de la diminution des frais de divulgation et maintien à la Bourse, elle s'explique par les coûts relatifs à l'assemblée annuelle qui ont été engendrés un trimestre plus tôt cette année par rapport



à 2009. Les frais de recherche de financement sont également moins élevés par rapport au même trimestre de 2009 parce qu'en 2009, la société était à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali.

2010-T2

La perte nette du deuxième trimestre 2010 est de 134 354 \$ comparativement à 192 075 \$ en 2009. La dépense de rémunération en options d'achat d'actions a diminué de 27 550 \$ malgré l'octroi d'options d'achat d'actions en mai et juin 2010. En 2009, la société avait octroyé un nombre d'options plus important. La dépense d'honoraires a diminué de 13 276 \$ en raison de la capitalisation, à titre de frais d'exploration reportés, des honoraires de professionnels dont les services contribuent directement au développement des propriétés au Mali. La dépense de recherche de financement a diminué de 25 500 \$ parce qu'en 2009, la société était à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali. L'augmentation de 8 684\$ des frais de divulgation et maintien à la bourse s'explique par les coûts relatifs à l'assemblée annuelle qui ont été engendrés un trimestre plus tôt cette année par rapport à 2009. Veuillez noter que l'assemblée de cette année a été tenue au mois de mai 2010 alors que celle de l'an dernier avait eu lieu en juillet 2009.

2010-T1

La perte nette du premier trimestre 2010 est de 102 251 \$ comparativement à 109 677 \$ en 2009. La dépense de rémunération en options d'achat d'actions a augmenté de 37 781 \$ à cause de l'octroi d'options d'achat d'actions en février 2010 et la dépense d'honoraires a augmenté de 15 508 \$ parce qu'en 2009, il n'y avait pas d'honoraires d'administration. Les frais d'administration ont diminué de 7 810 \$ en raison de la baisse du coût d'assurances. La dépense de recherche de financement a diminué de 15 000 \$ parce qu'en 2009, la société était à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali. La dépense d'intérêts et frais bancaires a diminué de 4 375 \$ en raison de l'absence de frais d'intérêts en 2010. La dépense de publicité et promotion a diminué de 17 532 \$. En 2009, la société avait fait des efforts particuliers pour augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs. En 2009, la société avait réalisé une perte sur la disposition des placements disponibles à la vente de 21 703 \$ alors qu'au cours du premier trimestre de 2010, elle n'a pas réalisé de gain ou perte sur les placements disponibles à la vente.

2009-T4

La perte nette du quatrième trimestre de 2009 est de 107 888 \$ comparativement à 465 645 \$ en 2008. La perte du quatrième trimestre est moins élevée principalement parce qu'en 2008, il y a eu 862 112 \$ de radiation de droits et titres miniers et un gain sur prescription de dette de 538 398 \$ alors qu'en 2009, il n'y a aucune radiation ou gain sur prescription de dette. Pour les autres frais, au cours du quatrième trimestre de 2009, on constate une diminution des frais d'administration de 19 068 \$ par rapport à 2008, causée par l'absence du salaire du Directeur du Mali en 2009. Au cours du quatrième trimestre de 2008, il y avait une perte sur disposition de droits et titres miniers de 25 834 \$ alors qu'en 2009 aucun droits et titres miniers n'a été disposé. Les honoraires ont augmenté de 29 747 \$ surtout parce qu'en 2008, il n'y avait pas d'honoraires d'administration. Et, finalement, au cours du dernier trimestre de 2009, la société a réalisé une perte de 40 069 \$ sur la disposition des placements disponibles à la vente alors que la perte au cours du dernier trimestre de 2008 a été de 14 595 \$.



2009-T3 La perte nette du troisième trimestre de 2009 est 91 763 \$ comparativement à 157 863 \$ en 2008. Les frais d'administration ont diminué passant de 44 496 \$ à 12 157 \$. Cette diminution s'explique par le fait que le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. Les honoraires ont également connu une baisse par rapport à 2008 passant de 68 856 \$ à 47 356 \$ parce qu'au cours du troisième trimestre de 2009, il y a moins d'honoraires d'administration. Les intérêts et frais bancaires ont diminué en 2009, passant de 11 383 \$ à 309 \$ parce que la société n'a plus de billet à terme. Finalement, les frais de recherche de financement ont connu une hausse de 11 940 \$ parce que la société est à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali.

2009-T2 La perte nette du deuxième trimestre de 2009 est 192 075 \$ comparativement à 158 632 \$ en 2008. Les frais d'administration ont diminué passant de 29 402 \$ à 12 122 \$. Cette diminution s'explique par le fait que le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. Les honoraires ont également connu une baisse par rapport à 2008 passant de 76 834 \$ à 62 052 \$ parce qu'au cours du deuxième trimestre de 2009, il y a moins d'honoraires d'administration. La rémunération en options d'achat d'actions présente une augmentation de 66 339 \$ passant de 10 961 \$ en 2008 à 77 300 \$ en 2009 parce qu'au cours du deuxième trimestre de 2009 la société a octroyé 1 500 000 options. Finalement, les frais de recherche de financement ont connu une hausse de 18 295 \$ parce que la société est à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali.

2009-T1 La perte nette de 109 677 \$ est explicable en partie par une perte réalisée sur les placements disponibles à la vente de 21 703 \$ alors qu'en 2008, aucun gain ou perte n'a été réalisé(e). Les frais d'administration ont diminué passant de 43 101 \$ à 10 410 \$. Cette diminution s'explique par le fait que le Directeur du Mali n'est plus à l'emploi de la société. La rémunération en options d'achat d'actions, quant à elle, présente également une diminution passant de 26 784 \$ en 2008 à 219 \$ en 2009 parce que toutes les options sont acquises au 31 mars 2009 et qu'aucune nouvelle option n'a été octroyée au cours du premier trimestre 2009. Les honoraires ont également connu une baisse par rapport à 2008 passant de 68 639 \$ à 28 921 \$ parce qu'au cours du premier trimestre de 2009, il n'y a pas d'honoraires d'administration. Finalement, les frais de recherche de financement et de publicité et promotion ont connu une hausse respective de 15 172 \$ et 8 712 \$ parce que la société est à la recherche de solutions financières à long terme pour lui permettre de valoriser ses actifs au Mali et que la direction veut augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs.



QUATRIÈME TRIMESTRE

Les faits saillants du quatrième trimestre de 2010 sont les suivants :

- Le 8 novembre 2010, la société a émis 2 076 923 unités au prix de 0.13 \$ l'unité pour un montant de 270 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en octobre 2012.
- Les dépenses capitalisées d'exploration et de développement des permis ont augmenté au cours du quatrième trimestre de 2010 d'un montant de 248 410 \$ principalement suite aux travaux effectués sur la propriété de Mininko.
- La société a octroyé 1 125 000 options d'achat d'actions pour lesquelles une dépense de rémunération en options d'achat d'actions de 104 625 \$ a été inscrite aux résultats.

SITUATION DE LA TRÉSORERIE ET SOURCE DE FINANCEMENT

La société est considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Le fonds de roulement est passé d'un surplus de 164 657 \$ au 31 décembre 2009 à un déficit de 67 266 \$ au 31 décembre 2010. Cette diminution s'explique par l'utilisation des fonds pour la réalisation de travaux sur les propriétés minières au cours de l'exercice.

Les liquidités au montant de 165 376 \$ au 31 décembre 2010 se comparent à 360 568 \$ au 31 décembre 2009.

Au cours du mois de mars 2010, la société a émis 5 555 555 unités au prix de 0.09 \$ l'unité pour un montant de 500 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,13 \$ jusqu'en mars 2012.

Le 8 novembre 2010, la société a émis 2 076 923 unités au prix de 0.13 \$ l'unité pour un montant de 270 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en octobre 2012. Les frais d'émission relatifs à ce placement privé ont totalisé 9 850 \$.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti de façon proportionnelle entre le capital-actions et les bons de souscription selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

En 2010, la société a également émis 500 000 actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 50 000 \$ et elle a émis 5 555 940 actions à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 559 443 \$.

Au cours du mois de février 2009, la société a émis 20 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 1 000 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,10 \$ dans la première année suivant la clôture et au prix de 0,15 \$ jusqu'en février 2011.



Le 21 octobre 2009, la société a émis 15 000 000 d'unités au prix de 0.05 \$ l'unité pour un montant de 750 000 \$. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,11 \$ jusqu'en octobre 2011. Les frais d'émission relatifs à ce placement privé ont totalisé 84 112 \$, dont 32 000 \$ représentent la juste valeur des 500 000 bons de souscription émis comme rémunération d'intermédiation. Chacun de ces bons confère le droit au détenteur d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,05 \$ en tout temps jusqu'au 15 octobre 2011.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti de façon proportionnelle entre le capital-actions et les bons de souscription selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

À la date de ce rapport (29 avril 2011) :

- 155 774 948 actions ordinaires étaient émises (31 décembre 2009 – 106 661 205 actions ordinaires).
- 3 625 000 options étaient attribuées à des prix variant entre 0.12 \$ et 0.37 \$, venant à échéance de 2012 à 2016. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.
- 22 887 033 bons de souscription étaient émis à des prix d'exercice allant de 0.05 \$ à 0.18 \$ avec des délais d'expiration allant d'octobre 2011 à février 2013. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

VARIATION DU CAPITAL-ACTIONS pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2010 au 29 avril 2011		
Description	Nombre d'actions	Montant \$
Au 31 décembre 2009	106 661 205	23 738 355
Émission en mars 2010	5 555 555	343 000
Émission en novembre 2010	2 076 923	229 800
Émission en 2010 suite à l'exercice de bons de souscription	5 555 940	647 754
Émission en 2010 suite à l'exercice d'options	500 000	85 500
Émission en février 2011	23 243 075	2 585 800
Émission en 2011 suite à l'exercice de bons de souscription	12 182 250	1 713 896
	155 774 948	29 344 105



INFORMATIONS SUR LES OPTIONS EN CIRCULATION

VARIATION DES OPTIONS EN CIRCULATION pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2010 au 29 avril 2011		
Date	Nombre d'options	Prix moyen de levée \$
Au 31 décembre 2009	575 000	0,14
Octroyées en février 2010	500 000	0,12
Octroyées en mai 2010	250 000	0,14
Octroyées en juin 2010	250 000	0,17
Octroyées en novembre 2010	1 125 000	0,15
Exercées en mars et avril 2010	(500 000)	0,10
Annulées ou échues	(175 000)	0,22
Octroyées en février et avril 2011	1 600 000	0,21
Au 29 avril 2011	3 625 000	0,17
Pouvant être levées	3 625 000	0,17

OPTIONS ATTRIBUÉES ET EXERÇABLES Aux dirigeants, administrateurs, employés et fournisseurs de service au 29 avril 2011			
Attribués	Exerçables	Prix (\$)	Date d'expiration
25 000	25 000	0,37	13 janvier 2012
400 000	400 000	0,16	15 février 2013
375 000	375 000	0,12	15 février 2015
250 000	250 000	0,14	24 mai 2015
250 000	250 000	0,17	16 juin 2015
1 125 000	1 125 000	0,15	4 novembre 2015
200 000	200 000	0,16	7 février 2016
1 000 000	1 000 000	0,235	14 avril 2016

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options utilisant les hypothèses suivantes: durées moyennes pondérées estimatives des options de 5 ans, taux d'intérêts sans risque de 2,05 % à 2,63 %, volatilité variable selon la date d'attribution et aucun dividende prévu.



INFORMATIONS SUR LES BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION

VARIATION DES BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 29 avril 2011		
Date	Nombre de bons	Prix moyen de levée \$
Au 31 décembre 2009	35 500 000	0,10
Émission en mars 2010	5 555 555	0,13
Émission en novembre 2010	1 038 461	0,18
Exercés en 2010	(5 555 940)	0,10
Échus en février 2011	(13 299 330)	0,15
Émission en février 2011	11 830 537	0,18
Exercés de janvier à avril 2011	(12 182 250)	0,12
Au 29 avril 2011	22 887 033	0,15

Les caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

Nombre	Prix d'exercice \$	Date d'expiration
6 460 500	0,11	Octobre 2011
1 980	0,05	Octobre 2011
3 555 555	0,13	Mars 2012
1 038 461	0,18	Octobre 2012
11 830 537	0,18	Février 2013
22 887 033		

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les résultats et les frais d'émission d'actions comprennent un montant de 69 000 \$, (67 155 \$ en 2009) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Depuis le 1^{er} janvier 2011, un total de 12,2 millions de bons de souscription ont été exercés pour une considération totale reçue de 1,5 millions de dollars.

En février 2011, la société a émis 23 076 923 unités au prix de 0,13 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en février 2013.

En avril 2011, la Conseil d'administration de la société a accordé un total de 1 million d'options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,235 \$ à un de ses directeurs. Ces options ont une durée de vie de 5 ans.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications comptables à venir

Normes internationales d'information financière ("IFRS")

En février 2008, le Conseil des normes comptable du Canada « CNC » a confirmé que les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leurs états financiers selon les IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») à compter de 2011. La date de transition aux IFRS s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel comparable aux Principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »), mais de nombreuses différences de comptabilisation, de présentation et de divulgation existent entre les deux jeux de normes.

La mise en place des IFRS, avec une date de transition fixée au 1^{er} janvier 2011 dans le cas de la Société, nécessitera entre autres choses :

- une application rétrospective de l'ensemble des IFRS, sauf dans les cas particuliers prévus par IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 ») ;
- une information comparative pour l'exercice comptable 2010 (incluant les périodes intermédiaires) ;
- la publication de l'impact de la transition aux IFRS en date du 1^{er} janvier 2010, date de transition de la Société ;
- diverses réconciliations en fonction de la date de publication des premiers états financiers IFRS.



Notre plan de transition aux IFRS

La Direction de la Société a mis en place un plan dans le but de compléter notre transition pour les états financiers du premier trimestre terminé le 31 mars 2011. Les principaux éléments de ce plan incluent notamment :

- détermination des principaux changements comptables liés à l'adoption des IFRS;
- identification et mise en place des changements relatifs au contrôle interne, processus de contrôle et systèmes d'information;
- mise en place de séances de formation aux IFRS pour les personnes en charge de la préparation de l'information financière;
- sensibilisation des utilisateurs des états financiers de la Société aux changements liés au passage aux IFRS.

Politiques comptables

La Direction a analysé les changements de politiques comptables qui affecteront la Société, incluant les obligations liées à IFRS 1.

A ce stade du plan de transition, la Direction a déterminé que les principales zones d'impact de la transition aux IFRS sont les suivantes :

- IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*
 - IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*
 - IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*
 - IFRS 6, *Prospection et évaluation de ressources minérales*
 - IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*
 - Présentation et niveau de divulgation d'informations financières
- **IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière***

Dans le cadre de l'adoption des IFRS, la Société devra appliquer IFRS 1, qui fournit des lignes directrices aux entités qui appliquent pour la première fois les IFRS.

Conformément à IFRS 1, une entité doit généralement appliquer rétrospectivement toutes les IFRS en vigueur à la fin de sa première période d'adoption des IFRS. Cependant, IFRS 1 contient des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives à l'application rétrospective des IFRS.

La Direction a évalué les exemptions et exceptions prévues en vertu d'IFRS 1 et leur incidence sur les futurs états financiers IFRS de la Société.

a) Exemptions facultatives

- Exemption relative au coût présumé :

La société a choisi de présenter ses immobilisations corporelles à leur juste valeur la date de transition aux IFRS. Elles ont une juste valeur sensiblement égale à leur valeur aux livres. Pour les immobilisations corporelles qui proviennent du reclassement effectué conformément à l'IFRS 6, elles seront évaluées à la juste valeur ou au coût lorsque celui-ci est comparable à la juste valeur.



- ***Paiements fondé sur des actions :***

Un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, la norme IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002 et aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition au IFRS ou le 1er janvier 2005, selon la plus tardive des deux dates. La société a choisi de ne pas appliquer IFRS 2 aux instruments de capitaux propres acquis avant le 1^{er} janvier 2010.

- ***Évaluation à la juste valeur d'actifs financiers ou de passifs financiers lors de la comptabilisation initiale :***

Il est possible d'appliquer les dispositions de la dernière phrase du paragraphe AG76 et le paragraphe AG76A d'IAS 39 à titre prospectif pour les transactions conclues après le 25 octobre 2002 ou à titre prospectif pour les transactions conclues après le 1^{er} janvier 2004. Cette exemption n'a aucun impact pour la société puisque ses actifs et passifs financiers sont déjà présentés à la juste valeur à la date de transition.

- ***Participation dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées :***

Lors de la préparation d'états financiers individuels, IAS 27 impose que la société comptabilise ses participations dans des filiales, entités contrôlées conjointement et des entreprises associées au coût ou selon IAS 39. Puisque la société ne présente que des états financiers consolidés, il n'y a aucun choix à faire.

b) Exceptions obligatoires

- ***Estimations***

La société a revu les estimations qui sont utilisées dans les états financiers. L'estimation la plus importante a été de définir quand les droits et titres miniers n'ont plus de valeur et qu'il devenait nécessaire de radier cet actif. L'exception interdisant l'application rétrospective des estimations n'aura aucun effet sur les états financiers présentés selon les IFRS.

- ***Intérêts minoritaires***

Cette exception implique que la société devra appliquer de façon prospective la disposition du paragraphe 28 d'IAS 27 à compter de la date de transition aux IFRS. Donc le résultat global sera attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle. La société ne prévoit aucun impact important sur les états financiers.



Le 1^{er} janvier 2010, le bilan selon les PCGR canadiens a été rapproché au bilan selon les IFRS. Ce rapprochement n'a pas été vérifié.

	<i>Selon PCGR Canadiens</i>	<i>Effet de la transition aux IFRS</i>	<i>Selon IFRS</i>
	Au 1 ^{er} janvier 2010		Au 1 ^{er} janvier 2010
	\$		\$
Actifs			
À court terme			
Encaisse	350 568		350 568
Débiteurs	25 345		25 345
	385 913		
Droits et titres miniers	Note 1 12 590 569		***
Placements	9 900		9 900
Immobilisations corporelles	3 432		3 432
	12 989 814		
Passif à court terme			
Créditeurs	221 256		221 256
	938		938
Part de l'actionnaire minoritaire			
Capitaux propres			
Capital-actions	23 738 355		23 738 355
Bons de souscriptions	473 400		473 400
Surplus d'apport	4 237 254		4 237 254
Déficit	(15 661 606)		(15 661 606)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(19 783)		(19 783)
	12 767 620		
	12 989 814		

Note 1 : Selon IFRS 6, la société doit présenter de façon distincte les immobilisations corporelles et incorporelles. Actuellement, les chiffres ne sont pas connus de façon suffisamment fiable. La direction travaille actuellement à établir cette information.

L'état des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et le bilan au 31 décembre 2010 selon les IFRS ne sont pas présentés parce que les chiffres ne sont pas connus de façon suffisamment fiable. La direction travaille actuellement à mettre en place les informations et le travail sera complété pour la présentation des états financiers du trimestre terminé le 31 mars 2011.

- **Autres normes**

La Direction a analysé l'incidence prévue des écarts importants qu'il devrait y avoir entre les IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR canadiens. Le tableau ci-après présente les principaux aspects des états financiers de la Société qui devraient être touchés par les changements de méthodes comptables. Cette liste vise à souligner les aspects qui, de l'avis de la Direction, sont les plus importants.

Cependant, certains projets importants en cours de l'IASB, comme l'examen de la comptabilisation des frais d'exploration, pourraient modifier les différences finales qui existeront entre les PCGR canadiens et les IFRS, et leur effet sur les états financiers de la Société.

La Direction prévoit que les différences en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information financière toucheront principalement les aspects comptables clés suivants :

Aspect comptable clé	Principales différences entre les IFRS et les PCGR canadiens applicables à la Société	Impact attendu pour la Société
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	Informations additionnelles dans les notes aux états financiers. IAS 1 exige également la présentation des actifs et des passifs courants par ordre de liquidité.	Le développement d'un modèle d'états financiers IFRS et d'un bilan d'ouverture est en cours. La version préliminaire des premiers états financiers IFRS sera préparée pour le premier trimestre de 2011.
IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différence dans la manière d'évaluer les paiements fondés sur des actions à des salariés et non-salariés ▪ Prise en compte d'un taux de renonciation pour tenir compte du non-exercice à cause de conditions d'acquisition non remplies 	Les différences n'auront aucun impact pour la société sauf pour les informations qualitatives qui devront être fournies.
IFRS 3, <i>Regroupement d'entreprise</i>	L'application de la méthode de l'acquisition signifie d'identifier l'acquéreur, de déterminer la date d'acquisition, de comptabiliser et évaluer les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de comptabiliser et évaluer le goodwill ou le profit résultant d'une acquisition de contrôle.	L'application de la méthode de l'acquisition n'aura pas d'impact pour la société puisque les filiales n'ont que de l'encaisse et qu'elles n'ont eu aucune activité depuis leur création. L'actif acquis et la part de l'actionnaire minoritaire sont donc à la juste valeur.



Aspect comptable clé	Principales différences entre les IFRS et les PCGR canadiens applicables à la Société	Impact attendu pour la Société
IFRS 6, <i>Prospection et évaluation des ressources minérales</i>	<p>Cette norme, qui fait l'objet d'un vaste chantier de la part de l'IASB, s'applique aux dépenses encourues après l'obtention des droits légaux de prospecter une zone spécifique <u>et</u> avant la démonstration de la faisabilité technique. Elle comprend également des critères particuliers concernant la comptabilisation des pertes de valeur relatives aux actifs d'exploration. Au Canada, les principes de comptabilisation sont présentés dans le chapitre 3061, <i>Immobilisations corporelles</i>, le chapitre 3063, <i>Dépréciation d'actifs à long terme</i>, ainsi que dans le CPN-174, <i>Frais d'exploration minière</i>. Contrairement à ce qui est préconisé en vertu des IFRS, au Canada, les pertes de valeur sont constatées dans les résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure lors de modifications dans les estimations utilisées dans le passé et ayant conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur.</p>	<p>Entre autres choses, la Société s'attend à ce que des dédoublements au sein du bilan entre biens miniers corporels et incorporels soient effectués afin de satisfaire aux obligations d'IFRS 6. De plus, une mise à jour de la politique de dépréciation des actifs miniers devra probablement être mise en place afin de se conformer avec cette norme.</p>
IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>	<p>Selon la nouvelle norme, la notion de contrôle s'appliquera selon un modèle unique à toutes les sociétés et ne sera plus axé sur le contrôle des droits de vote.</p> <p>Les participations ne donnant pas le contrôle seront dorénavant présentées dans les capitaux propres, séparément de la participation des propriétaires de la société mère et le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global seront attribués aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle</p>	<p>Pour les filiales de la société, la nouvelle notion de contrôle n'entraînera aucun changement.</p> <p>La société devra revoir la présentation de la part des actionnaires minoritaires.</p>

L'évaluation actuelle de l'impact final de l'adoption des IFRS sera minime sauf pour la présentation des états financiers et l'étendu des divulgations nécessaires selon les IFRS.

De plus, l'analyse de la Société tient compte des IFRS tels qu'ils sont publiés et adoptés par l'IASB, mais fait un suivi régulier des changements apportés à ceux-ci, notamment dans le cadre du projet de convergence de l'IASB avec le FASB.

Systèmes d'informations

Compte tenu de la structure de la Société, nous n'attendons pas de changements majeurs de nos systèmes d'information. Nous implémenterons les éventuelles modifications nécessaires au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux de transition.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous mettons en place des processus de contrôles mis à jour en cas de nécessité dictée par la transition aux IFRS. A ce stade, nous n'avons pas identifié de changements majeurs dans nos processus de contrôle et de validation.

Formation du personnel en charge de la production de l'information financière

La Société a identifié le personnel ayant un besoin de formation aux IFRS et a retenu les services d'un expert-conseil indépendant. Plusieurs rencontres de formation ont eu lieu avec cet expert-conseil et ces rencontres continueront de se dérouler au cours des prochains trimestres pour être informé des changements qui pourraient être fait aux IFRS.

Impact sur nos activités

La Société ne s'attend pas à ce que le passage aux IFRS ait des impacts significatifs sur la conduite de nos opérations. Cette évaluation initiale sera mise à jour continuellement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse, des débiteurs, des placements ainsi que des créditeurs. La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable puisque ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée.

La juste valeur des placements varie selon le cours des actions détenues par la société et l'impact de la variation est imputé au résultat étendu lorsque la perte ou le gain n'est pas réalisé et au résultat lorsque réalisé.

Risque de marché

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que des francs CFA, par rapport à la devise canadienne. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.



Risque de change

Au 31 décembre 2010, la société détient de l'encaisse en francs CFA totalisant 1 701 660 francs CFA (3 467 \$ CAN).

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les créiteurs sont dus au cours du prochain exercice financier.

FINANCEMENT

En 2010, la société a émis 5 555 555 unités au prix de 0,09 \$ l'unité, chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,13 \$ jusqu'en mars 2012.

La société a également émis 2 076 923 unités au prix de 0,13 \$ l'unité, chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en octobre 2012.

Au cours de 2010, la société a également émis 500 000 actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 50 000 \$ et elle a émis 5 555 940 actions à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 559 443 \$.

En février 2011, la société a émis 23 076 923 unités au prix de 0,13 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,18 \$ jusqu'en février 2013.

De janvier à avril 2011, la société émis 12 182 250 actions à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 1 513 258 \$.

CONTRÔLE ET PROCÉDURES SUR LES INFORMATIONS À FOURNIR

Tel que requis par la politique « Instrument Multilatéral 52-109 », la Société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date de la fin d'année terminée le 31 décembre 2010. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du président



et du chef des opérations financières. À la suite de cette évaluation, le président et le chef des opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du président et du chef des opérations financières. La direction de la Société continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et accroître sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâches. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourrait créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La direction a donc décidé de divulguer ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société et les autres informations financières contenues dans ce rapport sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. Le choix des principes et des méthodes comptables incombe à la direction.

La société maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.

La direction reconnaît sa responsabilité de diriger les affaires de la société de façon conforme aux exigences des lois pertinentes et des normes et principes financiers reconnus ainsi que de maintenir des normes de conduite convenables dans ses activités.

Le conseil d'administration exerce son rôle de surveillance des états financiers et des autres informations financières par l'entremise de son comité de vérification composé en majorité d'administrateurs qui ne sont pas des membres de la direction de la société.

Les fonctions de ce comité sont d'examiner les états financiers et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration, d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité de l'information et de tout autre point relatif à la comptabilité et aux finances de la société. Pour ce faire, le comité de vérification rencontre annuellement les vérificateurs externes, avec ou dans la direction de la société, afin d'examiner leur plan de vérification et de discuter des résultats de leurs travaux. Il incombe à ce comité de recommander la nomination ou le renouvellement du mandat des vérificateurs externes.

Les vérificateurs externes, Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, ont vérifié les états financiers de la société et produit un rapport indiquant l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur les états financiers.



INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de rencontrer ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Cette discussion et analyse des résultats financiers en date du 29 avril 2011 devraient être lues en parallèle avec les états trimestriels non vérifiés pour les trimestres se terminant le 30 septembre 2010 et antérieurs et les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010. Les états financiers du troisième trimestre 2010 et antérieurs n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la société.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants.

(signé) André Gagné, président et chef de la direction

(signé) Claude Goulet, trésorier

Québec, le 29 avril 2011

